



Acceptation d'un chèque alors que le compte est débiteur !

Par **Nadine**, le **19/02/2012** à **16:46**

Bonjour,rnrnMa banque a accepté de payer un chèque alors que j'étais au delà de mon découvert autorisé. Mon conseiller m'a appelé me demandant quoi faire le payer ou pas. Ce chèque j'avais signaler que je l'avais fait après avoir été "endormi" par un vendeur à la postiche" en Espagne. J'ai voulu me rétracter courrier ar a été fait aucune réponse de la part de ses gens au contraire le chèque a été encaissé 1 mois après qu'il ai ete établit.rnJ'ai aussi signaler cette vente plus que bizarre à la ddcsp de l'aude qui a contacté celle des PO qui a contacté l'organisme équivalent à Barcelone.rnrn J'ai alors demandé à mon banquier de refuser le chèque il m'a répondu impossible... bref ce chèque a été payé je me retrouve avec un énorme découvert car bien sur tous les prélèvement qui se sont présentés après ont été TOUS refuser mais les frais identiques à la somme à payer m'ont été débitérnrncomment faire pour m'en sortir la banque avait t elle le droit de me mettre dans le caca ? rnrnmerci de vos réponses

Par **edith1034**, le **19/02/2012** à **17:34**

le chèque ne peut subir une opposition que pour vol, perte, faillite du porteur ou utilisation frauduleuse soit la falsification de chèquernrrien de tel dans ce que vous décrivez la banque était tenue d'encaisser le chèquernrnpour tout savoir sur le droit bancairernrn<http://www.fbls.net/banque.htm>

Par **Nadine**, le **19/02/2012** à **17:36**

Oui ça j'ai bien compris mais elle l'a payé et me mets dans le rouge !!!!! alors que j'étais déjà dans le rouge au moment du dépôt de ce chèque !!

Par **edith1034**, le **19/02/2012** à **17:40**

elle vous a protégée pour que vous ne soyez pas interdit bancaire rnrnpour tout savoir sur l'interdiction d'émettre des chèques et d'utiliser des cartes bleues
rnrn<http://www.fbls.net/ccf.htm>rnrnle chèque est un instrument de paiement dangereux a utiliser avec parcimonie !